



L'intersectionnalité pour penser et agir dans les luttes écologiques

Chantier « Écologie et justice sociale » (IR.FSU)

Brève histoire du concept

L'origine du concept est souvent attribuée à une juriste féministe américaine, Kimberlé Crenshaw. L'article qu'elle publie en 1989 est de fait un texte de référence. Mais la pensée de la juriste est le produit de son temps et elle doit beaucoup au black feminism. Au-delà du terme qui semble s'imposer dans le champ académique et au sein des mouvements sociaux, c'est surtout l'idée d'imbrication des rapports de domination et leur co-construction, sans hiérarchisation possible, qu'il faut retenir.

Dès 1979, le Combahee River Collective publie une déclaration féministe noire. Ce collectif rassemble des femmes noires, lesbiennes et féministes militant dans des organisations de gauche anticapitalistes. Dans cette déclaration, elles expriment leur sentiment de n'être pleinement représentées ni par le mouvement anti-raciste, ni par le mouvement féministe, ni par le mouvement des travailleurs. Elles en concluent que leur position est spécifique et qu'elle résulte de l'imbrication de quatre systèmes d'oppression : le système raciste, le système patriarcal, le système capitaliste et l'hétérosexualité.

En 1989, Kimberlé Crenshaw publie « Demarginalizing the Intersection of Race and Sex¹ ». Elle tente de comprendre pourquoi les femmes noires ont du mal à faire reconnaître par la justice les discriminations qu'elles subissent au travail. En droit américain, les victimes de discrimination doivent choisir le type de discrimination sur lequel elles vont engager leur poursuite, par exemple le sexe ou

la race. Ce choix va jouer contre les femmes noires. En effet, comme le résume la juriste française Stéphanie Hennette-Vauchez, « si elles se présentent comme victimes de discriminations fondées sur le sexe, les juridictions les déboutent en soulignant que d'autres femmes (blanches) ne rencontrent pas les difficultés dont elles se plaignent. Inversement pour la race.² »

Ainsi, ces femmes ne sont pas discriminées en tant que femmes ni en tant que noires mais en tant que femmes noires. Mentionnons également à la même époque, l'ouvrage fondateur de la sociologue Patricia Hill Collins, *Black Feminist Thought: Knowledge, Consciousness and the Politics of Empowerment*³. La force du concept d'intersectionnalité est donc de révéler des situations spécifiques et invisibilisées. C'est la raison pour laquelle il a été repris dans de nombreux travaux sociologiques. Les malentendus se situent peut-être dans le fait que la notion d'intersectionnalité invite à penser les rapports sociaux à l'échelle macro (les systèmes d'oppression qui finissent en 'isme') mais aussi les situations sociales dans toute leur diversité.

L'intersectionnalité : un défi plus qu'une recette

Ce retour historique nous permet d'ores et déjà d'éviter les confusions multiples autour du terme d'intersectionnalité :

- D'abord, une approche intersectionnelle n'est pas une approche qui additionne les

¹ Kimberlé CRENSHAW, "Demarginalizing the intersection of race and sex : a black feminist critique of antidiscrimination doctrine, feminist theory and antiracist politics," University of Chicago Legal Forum : Vol. 1989

² Voir article Libération [\[lien\]](#)

³ Patricia HILL COLLINS, *Black feminist thought : knowledge, consciousness and the politics of empowerment*, Routledge, 1990

discriminations. Au contraire, elle met à jour la particularité de certains groupes sociaux qui se situent au croisement de plusieurs dominations. Une femme noire ne souffre pas du racisme de la même manière qu'un homme noir. Si ce dernier est plus directement confronté à la violence policière, la question des violences sexistes et sexuelles le touche beaucoup moins. De la même manière, appartenir à la classe populaire en tant que femme expose à des situations particulières : par exemple être mère célibataire et devoir gérer les enfants tout en occupant une certaine place dans la division du travail (métiers du « care » par exemple, emplois subordonnés et précarisés qui exposent aux VSS dont découle un type d'emploi du temps (temps partiel, journée hachée, etc.⁴).

- Ensuite, l'intersectionnalité est un terme qui désigne un type de démarche en sciences sociales. Il ne doit donc pas être immédiatement considéré comme un outil de stratégie politique. A première vue, l'approche intersectionnelle pose en effet plus de problèmes qu'elle n'apporte de solution puisqu'elle met en évidence des intérêts conflictuels entre différentes positions occupées dans l'espace social. Dans son ouvrage fondateur « Femme, race, classe »⁵ Angela Davis montre bien que le patriarcat, le racisme et le capitalisme ont divisé l'espace social et que l'intérêt des femmes noires n'a pas

toujours été le même que celui des femmes blanches. Plus près de nous, les travaux de Caroline Ibos⁶ sur les « nounous » africaines montrent comment le sexisme, le racisme et les rapports de classes se combinent et peuvent amener les employées à jouer les unes contre les autres. En ce sens, l'intersectionnalité n'est pas une recette mais un défi.

Il ne faut surtout pas s'arrêter sur un constat d'impuissance. Les dominations étant intriquées les unes aux autres, c'est à nous de créer des lignes de front qui nous soient communes. Cela signifie d'abord problématiser ce « nous. » : « nous » n'est ni un donné ni une évidence, puisque celles et ceux qui subissent des dominations systémiques sont parfois eux-mêmes des dominantes dans certaines situations sociales. La notion d'intersectionnalité nous invite donc à faire émerger par la lutte un collectif émancipateur pour tous·tes.

Comment définir une écologie intersectionnelle ?

En ce qui concerne l'écologie, construire une ligne de front intersectionnelle suppose de partir d'une multiplicité de positions sociales et de voir d'une part en quoi le dérèglement climatique et l'écocide les impactent et d'autre part quelle société post-croissance permettrait d'améliorer la condition de tous·tes.

⁴ Christelle AVRIL, Les aides à domicile : un autre monde populaire, Paris, La Dispute 2014
Alizée DELPIERRE, Servir les riches. Les domestiques chez les grandes fortunes, La Découverte, 2022

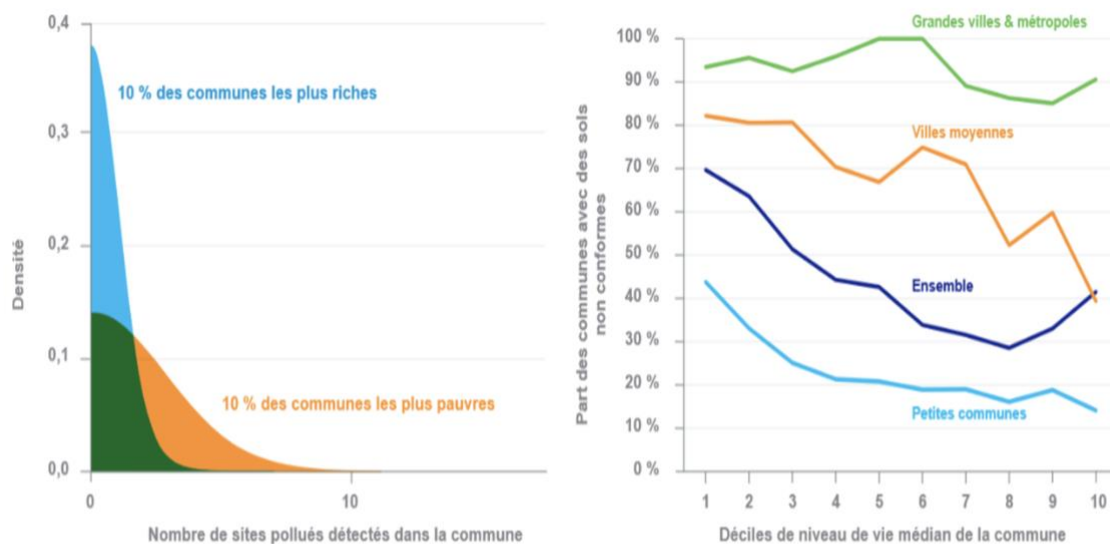
⁵ Angela DAVIS, Femme, race, classe, trad D Taffin, édition des Femmes, 1983

⁶ Caroline IBOS, Les « nounous » africaines et leurs employeurs : une grammaire du mépris social. Nouvelles Questions Féministes, 2008, n°27(2), pp.25-38. [lien](#)

Il est désormais établi que l'exposition à la pollution et aux dégradations de l'environnement est corrélée au niveau de vie. On voit ainsi dans le graphique 1 ci-dessous que plus le niveau de vie médian des communes est élevé, moins les communes

avec des sols non-conformes sont fréquentes : parmi les 10 % de communes les plus pauvres, 70 % ont un sol non conforme. Cette inégalité socio-spatiale est particulièrement forte dans les petites et moyennes communes.

Distribution de la pollution des sols selon le niveau de vie médian des communes



Note : la courbe de distribution en orange correspond à la distribution des sites comportant des sols non conformes pour les 10 % des communes les plus pauvres ; la courbe de distribution en bleu correspond aux 10 % des communes les plus riches. Les déciles sont calculés pour chaque sous-échantillon de communes, définis par leur taille.

Lecture : parmi les 10 % des villes moyennes les plus pauvres, 82,2 % présentent des sols non conformes.

Source : Basol, Filosofi et calculs France Stratégie

On a longtemps affirmé sans réellement y réfléchir que la rupture écologique serait bénéfique pour l'ensemble de la population. Or, un rapport de la DARES⁷ conclut : « alors que, selon le Programme des Nations unies pour l'environnement, l'économie verte est une économie qui est censée entraîner une amélioration du bien-être humain et l'équité sociale, tout en réduisant de manière significative les risques environnementaux, les professions relevant de cette économie sont aujourd'hui associées à de plus fortes expositions aux facteurs de pénibilité que les autres. » Pour être audible par tous-tes, un

combat écologique intersectionnel doit s'accompagner d'un renforcement de la sécurité et de la santé au travail.

Dans une perspective semblable, le mouvement de la justice environnementale lie des revendications anti-racistes et écologistes à la justice sociale. L'exemple fondateur est le comté de Warren en Caroline du Nord. Le stockage de terres contaminées aux PCB⁸ y est concentré dans une zone à forte majorité afro-américaine défavorisée. Des actions de désobéissance civile ont été menées et ont visibilisé le fait que les dégâts

⁷ Nathalie HAVET, Caroline BAYART, Alexis PENOT « La pénibilité au travail dans les professions de l'économie verte », revue Travail et Emploi, DARES, 2021-3, n°166-167, pp.19-45 ([lien](#))

⁸ PCB : Polychlorobiphényles, ce sont des composés aromatiques chlorés utilisés dans l'industrie

environnementaux affectaient prioritairement les populations marginalisées à la fois pour des raisons socio-économiques et raciales.

Le scandale de la chlordécone, un insecticide massivement utilisé dans les bananeraies des Antilles, fait apparaître une situation à l'intersection de plusieurs dominations : raciste, postcoloniale et socio-économique. Entre 1972 et 1993, les terres agricoles de Martinique et de Guadeloupe et 90 % de la population des deux îles sont massivement contaminées par la chlordécone⁹, alors même que l'OMS la classe comme cancérigène, perturbateur endocrinien et toxique pour l'environnement dès 1979. Ce scandale doit se lire à travers le prisme du racisme environnemental. Ce concept, né aux États-Unis dans les années 1980, désigne « l'ensemble des politiques, pratiques et décisions environnementales qui entraînent des conséquences négatives disproportionnées sur certains groupes, selon leur race ou leur origine sociale ».

Le scandale de la chlordécone met en lumière les logiques néocoloniales qui structurent la société antillaise : une économie d'exportation, une gouvernance sans consultation, une hiérarchisation raciale des vies. On retrouve cette même réalité, sous d'autres formes, à Mayotte, en Kanaky, en terres palestiniennes : une même logique d'occupation, de contamination, de dépossession.

Certaines populations subissent donc davantage d'exposition à la pollution ou aux risques écologiques en raison de leur position dans les rapports sociaux de race. C'est le cas des « gens du voyage » en France, qui sont

tenus de s'installer dans des aires d'accueil mises en place par les pouvoirs publics, généralement éloignées des zones d'habitation et placées dans des zones industrielles et artisanales. Selon une étude menée par le juriste William Acker, 51 % de ces aires d'accueil sont situées à proximité d'installations polluantes (déchetterie, station d'épuration, autoroute, usine chimique). Les personnes administrativement désignées comme Gens du voyage sont donc exposées à la pollution et aux risques industriels, en raison même de cette stigmatisation et de leur relégation aux marges des villes, comme l'a montré l'accident de Lubrizol en 2019 : les habitant·es de l'aire d'accueil qui était située à côté du site ont respiré les fumées pendant plusieurs jours après que les pouvoirs publics aient refusé leur évacuation. La lutte pour un environnement sain passe donc par une prise en compte de la situation spécifique des Voyageurs.

Il s'agit donc de mener conjointement une lutte contre la hiérarchisation des espaces (la protection des uns venant justifier la destruction des autres), et contre celle des populations (les privilèges des uns contraignant les autres à vivre dans des lieux inhospitaliers). L'intersectionnalité suppose un réel travail syndical pour entendre celles·ceux qu'on n'écoute pas d'habitude, un travail attentif à tous·tes qui nouerait des alliances nouvelles, un travail pour qui le commun n'est jamais un donné mais un combat à mener.

⁹ Le Moal, P. et Pierre-Charles, P. (2023). « Chlordécone, un crime d'État impuni ? » Dans Coordonné par P. Boursier et C. Guimont Écologies : Le vivant et le social (p. 398-404). La Découverte, 2023